

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	23 (1915)
Heft:	4
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un seul, celui des préparations et dépôt, a été parfois encombré, étant un peu petit pour le service auquel il était destiné.

Répartition du service. — Le service médical a été réparti de la façon suivante:

Arrivées et départs, gare de Cornavin, surveillance des convois, des repas, des cantonnements, transport des malades, assurés par le groupe de samaritains, dit sauveteurs samaritains.

Infirmerie, soins aux malades, par le groupe des ambulancières samaritaines, assistées des sauveteurs samaritains.

Des *gardes de nuit* ont été faites toutes les fois que cela a été nécessaire.

Un service spécial, au cantonnement des internés de nationalité française, a été fait à l'Ecole des Crochettes, lorsque cela a été indiqué.

Hôpitaux. — Les cas graves ont été évacués sur l'Hôpital cantonal. Quelques affections oculaires ont été dirigées sur l'Hôpital ophtalmique, fondation Rothschild. Les directions de ces établissements ont été très obligeantes et nous les remercions de leur utile concours.

Hygiène et prophylaxie. — Toutes les précautions ont été prises, d'accord avec le Bureau cantonal d'hygiène, pour l'observation stricte des mesures légales concernant les maladies contagieuses. La désinfection du matériel de literie et des locaux du service médical a été faite plusieurs fois par les soins du Bureau d'hygiène.

Frais. — Le compte de frais, payé à la Société des samaritains pour son intervention, est de 305 francs.

Genève, le 15 janvier 1915.

Signé: L. SCHIMIDELY.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société neuchâteloise de la Croix-Rouge.
Bureau de placement des gardes-malades,
 Maillefer, 7, Neuchâtel-Serrières. — Le bureau de placement a fait, en 1914, 279 placements contre 300 en 1913. Il en a refusé dans les 7 premiers mois, faute de personnel, 13. Ces 279 placements représentent 14,947 journées de travail contre 11,975 dans l'année précédente. Ils se répartissent comme suit suivant les districts :

District de Neuchâtel	134
» » Boudry	9
» du Val-de-Travers	7
» » Val-de-Ruz	4
» de Chaux-de-Fonds	28
» du Léman	18
Autres cantons	61
France	18
Total	279

Nous constatons avec plaisir que notre bureau rend toujours plus de services à la ville, où nos placements ont augmenté de 29 sur

1913. Presque la moitié de nos placements ont donc lieu à Neuchâtel, ce qui prouve que MM. les docteurs et les familles prennent l'habitude de s'adresser à la Croix-Rouge.

De ces 279 placements, voici le détail:

Gardes-malades	126
Gardes-relevées	89
Infirmiers	17
Veilleuses	40
Gardes-aides	6
Gardes d'enfants	1
Total	279

Notre chiffre d'affaires a été de 56,562 fr. 45 contre 44,460 fr. en 1913. Les paiements au bureau ont été de 42,850 fr. 48 et 32,555 fr. 95 dans l'autre exercice.

Le bureau a expédié environ 1000 lettres et cartes, 559 notes et 279 feuilles d'entrée.

Les réunions mensuelles des gardes du bureau (qui ont lieu tous les seconds mardis du mois) ont été suivies régulièrement. Bien des gardes plus ou moins isolées sont heureuses de

s'y trouver en famille, apprenant à se connaître et à s'apprécier.

Le mois d'août, au lieu d'être, comme d'habitude, le mois calme et paisible des vacances, fut un mois très mouvementé à la Croix-Rouge. Ce fut le mois des inscriptions comme volontaires. Bien que ces bonnes volontés n'aient pas été utilisées, elles ont cependant démontré de quoi était capable, en fait de dévouement, notre population.

Quelques-unes de nos infirmières ont pu se rendre en France ou en Autriche, pour soigner les blessés. Elles nous écrivent qu'il y a bien à faire, mais qu'elles y sont heureuses.

Une de nos gardes-sage-femme, M^{le} Marie Hofer, s'est mariée en automne, mais reste encore pour le moment attachée à notre bureau.

M^{le} A. Moosmann, garde-malade, nous a envoyé sa démission du bureau, pour circonstances personnelles.

Tous nos remerciements à MM. les docteurs E. de Reynier et de Marval, dont l'aide et l'influence sont si nécessaires et si utiles à notre bureau, ainsi qu'à M. Eberbach qui veut bien assumer la tâche aride de vérificateur des comptes.

1915 ne nous sourit pas comme 1914 nous souriait. Peut-être sera-t-il cependant plus clément et nous apportera-t-il la paix et le travail.

Ce 7 janvier 1915.

La directrice du bureau: *M. Sahli.*

Société des dames samaritaines de Neuchâtel.

— Dans son assemblée générale du 18 janvier, la société a jugé bon de ne pas modifier son Comité, vu les circonstances pénibles que nous traversons. L'activité des samaritaines s'est déployée dans bien des domaines en 1914. La société a organisé deux cours de samaritains; le premier fut donné de janvier à fin mars par M. le D^r de Pourtalès, le second a commencé en décembre sous la direction de M. le docteur Humbert. Outre cela, la société a bénéficié d'une intéressante conférence, pleine d'actualité, donnée par M. le D^r de Marval, sur sa visite aux lazarets du sud de l'Allemagne. La gratitude des samaritaines est toujours grande envers MM. les médecins, si bien disposés à l'égard de leur société. — En 1914, il y eut neuf exercices, dont deux combinés avec la section des messieurs. Les samaritaines ont rendu ser-

vice à plusieurs personnes indigentes malades, en se rendant chez elles pour différents travaux. — Dès le début de la guerre, les membres de la société ont témoigné le désir de se rendre utiles et on a eu recours aux dames samaritaines pour plusieurs bonnes œuvres: collectes en faveur de la Croix-Rouge suisse et de la Caisse extraordinaire de secours de Neuchâtel, pendant des concerts offerts par la Musique militaire de la ville; couture pour les militaires; travaux divers pour compléter et mettre en ordre le matériel de la baraque-hôpital de la Croix-Rouge neuchâteloise.

Les samaritaines sont pleines de reconnaissance envers la Croix-Rouge neuchâteloise et envers le Dispensaire antituberculeux du district de Neuchâtel qui leur témoignent sans cesse de la bienveillance.

Neuchâtel, février 1915.

M. M.

Société vaudoise de la Croix-Rouge. — Dimanche, 21 février 1915, au nouveau Collège, à Montreux, sous la présidence de M. le D^r Ed. Ceresole, de Lausanne, a eu lieu l'assemblée des délégués de la Société vaudoise de la Croix-Rouge.

Etaient présents, 36 délégués, dont 6 de Lausanne, 5 de Vevey, 4 de la Tour, 3 de Montreux, Morges, Yverdon, etc. A part les délégués, de nombreux membres de la Croix-Rouge assistaient à cette réunion.

La Croix-Rouge vaudoise comptait 2312 membres en 1913; en 1914, elle en aura 2780. La suppression du sous-secrétariat romand a soulevé de vives protestations de la part de la société vaudoise. La Croix-Rouge vaudoise a fait l'acquisition d'une ambulance automobile dont un règlement prochain déterminera l'emploi. Les événements actuels ont donné du travail à la société: 783 personnes se sont inscrites pour lui offrir leur aide. La Croix-Rouge vaudoise a installé à Lausanne un bureau et un magasin qui est devenu le dépôt central du V^e arrondissement de la Croix-Rouge suisse (dépôt de la Suisse romande).

La question de la participation de la Croix-Rouge vaudoise aux secours aux blessés sur le théâtre de la guerre, soulevée par le Comité, a été résolue négativement par la Direction cen-

trale, de même que l'offre de l'envoi en France d'une mission romande. La Croix-Rouge a co-opération aux secours aux Belges, aux Belges réfugiés (dortoir de Montriond).

La fortune de la caisse cantonale est de 16,237 fr. 78; la fortune des sections de 15,681 francs 57, ce qui fait au total 31,919 fr. 35, non comprise la valeur du matériel. La collecte a produit 68,774 fr. 75.

Les comptes et la gestion ont été approuvés; la série sortante du comité (Mme Cornaz, de Payerne, et Dr Neiss, de Lausanne) a été réélue.

Chaque section a présenté de son activité un résumé qui témoigne d'un travail utile et intense de la part des comités et des sociétaires.

La section de Vallorbe, qui possède une sous-

section de dames, s'est chargée de la réception des convois de réfugiés belges.

M. le Dr de la Harpe a donné d'intéressants détails sur son voyage dans les hôpitaux militaires de Lyon et de Bourg-en-Bresse, en compagnie du Dr Bettex. Il a parlé des blessures causées par les balles des fusils et des shrapnells, des divers procédés techniques employés par les chirurgiens. Dans les guerres de jadis, les maladies tuaient plus d'hommes que les armes; aujourd'hui, ce sont bien les canons, les mitrailleuses et les fusils qui causent les plus grandes pertes d'hommes.

Un thé à l'hôtel Suisse a réuni les délégués.
Lausanne, le 3 mars 1915.

Emile Butticaz.

Examens de gardes-malades

Les examens organisés par l'Alliance suisse des gardes-malades pour l'obtention du diplôme auront lieu la dernière semaine de mai à Berne. Les candidats devront s'annoncer, en joignant les pièces prescrites, jusqu'au 15 avril au plus tard, auprès du

Président de la commission des examens :

Dr C. Ischer, Laupenstrasse, 8, Berne.

Collecte de dons en argent et en nature

Listes de l'office central à Berne

A. Dons en argent

Treizième liste

	Fr. Ct.		Fr. Ct.
Samariterverein Bern	500.—	Frau Marie Engel	5.—
Rychner-Rapin, Lausanne	500.—	Zweigverein Genf	319.20
Dr. Druessne, Niort, France	5.—	Dr. Hohl-Stämpfli, Bern	15.—
Anzahl Schweizer in Sizilien	350.—	Zweigverein Basel-Stadt	14.—
Société fromagère Denens s. Morges	14.20	Schweiz. Volkswirtschaftsdepart., Bern	1815.—
Dr. Hohl-Stämpfli, Bern	15.50	Schweizerverein Helvetia, Stuttgart	7.—
Samariterverein Altdorf und Umgebung, Sammelergebnis	984.65	Samariterverein Düdingen	33.80
Durch Zweigverein Genf	400.—	Dr. Sutter, St. Gallen	18.—
Durch Zweigverein Solothurn	140.—	Dr. Gilbert, Genf	15.—
Lt. Glättli, Zürich, Sammelergebnis	161.90	Dr. Schiele, Kursk, Russland	350.—
Schweiz. Volksbank Bern, Zins der Konto-Korrent-Rechnung	2028.35	Kant.-Bank Bern, Zins d. Kt.-Kor.-Rech.	2846.—
Schweiz. Nationalbank Bern, Zins der Konto-Korrent-Rechnung	12.05	Rychner-Rapin, Lausanne	50.—
Dr. Gilbert, Genf	15.—	Durch Pfr. Gnehm, Diessenhofen	5.—
M. S., Zürich, aus dem Nachlass eines St. Galler Offiziers	50.—	Samariterverein Fischenthal	4.40
Ertrag eines Konzertes der Kantons-schule Frauenfeld	185.10	Amministrazione Patriziale, Airolo	100.—
Schwester Klara Reich, Bern	3.—	Phil. Hearn, Chicago	10.30
		Feldkommissär-Stellvertreter Zobrist, Henschik	100.—
		Tribunal militaire, 1 ^{re} div., Abandon de l'indemnité de présence d'un témoin	8.20
		Zweigverein Genf	500.—